

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1185

Artikel: Afrique du Sud : choses vues
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009599>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Choses vues

Files séparées de blancs et de noirs, villes noires non répertoriées sur les cartes, psychose nocturne: l'apartheid éliminé est encore dans les têtes. Impressions.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Pierre Imhof (pi)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Daniel Marco,
Sylviane Klein
Composition et maquette:
Valérie Bory, Murielle Gay-Crosier Marciano,
Henri Galland
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et
Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

(jg) Stellenbosch, seconde ville fondée dans le pays, au 17^e siècle, quelques années après le Cap. Le concept d'apartheid a été élaboré ici dans l'université afrikaner. Et pourtant, dans les rues de cette petite ville coloniale, les noirs sont moins nombreux qu'à Lausanne ou Genève.

Nous y roulons en voiture, signalisation approximative, hésitations à un carrefour. Après deux ou trois kilomètres, soudain sans avertissement, on débouche dans une ville mentionnée sur aucune carte, annoncée par aucun panneau indicateur. Tous les piétons sont noirs. Ça n'est pas un bidonville, les maisons sont pimpantes, avec un côté très classe moyenne, ce n'est que le pendant africain de Stellenbosch la blanche. Et il en va ainsi dans tout le pays, avec des quartiers noirs ni cartographiés, ni signalés, à plusieurs kilomètres des villes blanches.

Un supermarché dans une ville au nom de pomme, Graff Reinnet. Avant d'arriver à la caisse, surprise de constater qu'il n'y a que des blancs dans la queue d'à côté, alors que devant nous il n'y a que des noirs. L'apartheid a disparu dans les lois, mais il est toujours présent dans les têtes. Un peu plus loin, sur un passage étroit, un noir âgé s'appuyant sur une canne descend du trottoir pour nous laisser passer. Gêne extrême.

La nuit, depuis les fenêtres des hôtels, on aperçoit au loin quelques silhouettes fanto-

matiques. Un grand établissement de Johannesburg signale dans sa brochure d'accueil qu'il met à disposition de ses hôtes du personnel de sécurité pour les accompagner en cas de sortie nocturne.

Ce n'est pas l'Afrique noire colorée, bruyante et pittoresque des stéréotypes. Les vêtements sont sobres, les comportements réservés, la rue est silencieuse, l'église réformée est passée par là. Les communautés donnent le sentiment de se côtoyer sans se voir vraiment. Pas d'agressivité, mais de la prudence, de l'évitement réciproque. Les clochards blancs, il y en a, sont ostensiblement ignorés par les noirs. Dans les restaurants chics, les blancs feignent de ne pas remarquer la présence de quelques noirs élégants; surtout ne pas se retourner, regarder ailleurs, feindre le naturel.

Les publicités de la télévision rendent confiant le visiteur. Sur la chaîne qui diffuse en langue locale (xhosa ?, zoulou ?), il est question de potage instantané, de produits de nettoyage, de lessives et de voitures dans une ambiance papa, maman, deux enfants et mobilier genre Pfister. Vue à travers le prisme du petit écran, la majorité de la population aspire tout simplement à vivre confortablement comme vous et moi. Ce constat aussi subjectif que terre à terre laisse le visiteur optimiste quant à l'avenir de ce pays, un pays magnifique. ■

VOTES «ATYPIQUES»

Six oui pour Zurich

(cfp) Les résultats des nombreux votes cantonaux et communaux en Suisse alémanique sont intéressants. Ils témoignent de la vitalité d'un fédéralisme et d'une démocratie de proximité, que nous aurions intérêt à mieux connaître.

Le dernier dimanche de septembre, les électeurs du canton de Zurich ont approuvé, à des majorités confortables, les six projets cantonaux qui leur étaient soumis, ce qui n'allait pas de soi, si l'on cite : la cantonalisation de l'Opéra de la ville de Zurich, l'introduction de la taxe-poubelle dans tout le canton, la reconnaissance de l'égalité des étudiants étrangers en matière de bourses et la construction d'une prison provisoire contre laquelle une partie de la gauche et les Verts avaient lancé un référendum. La réponse positive fait la preuve que le civisme n'est pas mort. La cantonalisation de l'Opéra coûtera

cher et déchargera la ville de sa responsabilité. C'est une réponse pragmatique, ce n'est pas la première, à la nécessité de répartir différemment certaines charges assumées par les collectivités publiques. La taxe-poubelle existe déjà dans certaines villes. Une solution cantonale empêchera un tourisme malsain. Quant à la prison, c'est la preuve qu'entre les fondamentalistes politiques et le reste de la population, le divorce est réel. Citons encore les deux autres matières soumises au vote, positif des Zurichois, l'augmentation du quorum pour les initiatives individuelles et un projet d'entraide judiciaire.

En ville de Zurich, les électeurs ont approuvé une hausse des tarifs des parcomètres au centre de la ville et dans le quartier d'Oerlikon. L'opposition d'une partie de la droite n'a pas été écoutée, ce qui réduit les chances d'un recours à la démocratie des juges. Quand ferons-nous l'effort de mieux connaître directement les Zurichois ? Et de nous débarrasser ainsi de clichés à jeter aux orties. ■